

COMMUNIQUE DE PRESSE

Déjà une soixantaine de centres de vaccination pour les professionnels en Occitanie

La mobilisation en faveur de la vaccination s’amplifie très rapidement en Occitanie, pour protéger nos aînés et les professionnels qui prennent soin de notre santé.

Protéger nos aînés en priorité

Dès cette semaine, la priorité a été mise comme prévu sur des opérations de vaccinations de proximité, dans les premiers établissements hébergeant des personnes âgées dépendantes. Cette priorité à la protection de nos aînés se poursuit activement dans chacun des 13 départements. Les opérations s’accroissent par exemple pour 77 établissements de la région qui ont été volontaires pour anticiper dès la semaine prochaine les vaccinations prévues dans deux semaines. Ces opérations de vaccination s’ajoutent à celles qui sont déjà prévues dans les prochains jours avec l’ensemble des établissements rattachés à un hôpital public.

Ces opérations vont s’élargir très rapidement à d’autres établissements que les EHPAD et Unités de soins de longue durée (USLD). La vaccination vise aussi désormais :

- Les personnes âgées séjournant dans les établissements de santé et en services de soins de suites et de réadaptation.
- Les personnes âgées hébergées en résidences autonomie, résidences services et petites unités de vie, y compris foyers de travailleurs migrants.
- Les personnes en situation de handicap vulnérables hébergées en maisons d’accueil spécialisées et foyers d’accueils médicalisés.

Conformément aux annonces gouvernementales formulées hier soir, l’accès à la vaccination sera proposé à compter du 18 janvier pour les personnes âgées de plus de 75 ans. Les modalités pratiques sont en préparation dans chaque département avec les Préfectures, les Délégations départementales de l’ARS, les représentants des professionnels de santé et des collectivités territoriales.

Déjà une soixantaine de centres pour vacciner les professionnels

La seconde priorité de vaccination est celle des professionnels qui prennent soin de notre santé. Très rapidement cette semaine, la mobilisation remarquable des équipes soignantes a permis de démarrer simultanément ces opérations de vaccination des professionnels dans des centres qui leur sont dédiés et sur leur lieu de travail, dans les établissements où ils exercent.

.../...

A ce jour, une soixantaine de centres de vaccination sont déjà déployés dans toute la région et qui pour certains seront actifs ce week-end. Ces centres sont actuellement réservés à la vaccination des professionnels de santé (hospitaliers, libéraux ou exerçant en établissements médico-sociaux intervenant auprès de publics vulnérables), des aides à domicile intervenant auprès de personnes âgées et handicapées vulnérables et des sapeurs-pompiers, lorsqu'ils ont plus de 50 ans et / ou des comorbidités.

Tous mobilisés pour accélérer la vaccination

Le déploiement très rapide de ces premiers centres de vaccination témoigne d'une mobilisation active des représentants des professionnels concernés, en lien avec l'ARS Occitanie, les Préfectures et les collectivités territoriales, dans le cadre des cellules vaccination qui ont été mises en place dans chaque département.

A l'issue de cette première semaine de vaccination en Occitanie, l'ARS Occitanie tient à saluer la remarquable réactivité de l'ensemble des équipes soignantes et de tous les partenaires institutionnels qui soutiennent activement ce déploiement. La réussite de cette campagne de vaccination fait appel à la mobilisation de tous les acteurs locaux, les collectivités territoriales ayant un rôle très important à y jouer aux côtés des services de l'Etat.

En pratique pour les professionnels :

Dès cette semaine, de nombreux professionnels de santé et du secteur médico-social ont pu commencer à se faire vacciner dans les établissements où ils exercent.

Pour tous les professionnels prioritaires, la liste des centres de vaccination et les modalités de prise de rendez-vous dans ces centres sont mis à jour régulièrement sur le site national [Santé.fr](https://sante.fr). Cette liste est également actualisée sur le site de l'[ARS Occitanie](https://arsoccitanie.fr).

Il est prévu d'ouvrir rapidement d'autres centres de vaccination en Occitanie. Cette liste est donc mise à jour périodiquement.

La prise de rendez-vous est réservée aux professionnels prioritaires. Les modalités pratiques d'accès à ces centres de vaccination sont précisées par voie professionnelle à ces différents bénéficiaires.

Il est aussi important de noter que ces opérations de vaccination se poursuivent aussi le samedi dans certains centres de vaccination qui restent mobilisés pour accélérer cette campagne.